

LES NOTES DU CERCLE ORION

Quel avenir pour la défense française?

SERGE BALMA ET THIBAULT HERRMANN

FEVRIER 2023



Cercle Orion

Forum politique et d'influence nouvelle génération

Le Cercle Orion est un *forum politique et d'influence* créé par <u>Alexandre MANCINO</u> en janvier 2017 et situé au croisement du *SAVOIR* et du *POUVOIR*.

Sa raison d'être consiste à réunir et promouvoir une nouvelle génération de décideurs libres et audacieux, soucieux de réfléchir aux grands sujets structurants du monde contemporain et d'y apporter des solutions innovantes et impactantes selon un langage de vérité.

Le but du Cercle Orion est d'être acteur du débat public en contribuant à la compréhension des enjeux et transformations du XXIe siècle, ancré dans des valeurs fortes d'orientation libérale-républicaine. Son fil conducteur passe par un questionnement permanent sur la responsabilité des élites dirigeantes au XXIe siècle, sur leur leadership face aux grands bouleversements du monde et sur les qualités qu'elles doivent adopter pour s'adapter aux défis de l'époque contemporaine.

Il s'organise autour d'un <u>Pôle Études</u> - à travers une activité de Recherche & Prospective différenciante par le fond et par la méthode - et d'un <u>Pôle Influence</u> - à travers des rencontres de très haute qualité avec des décideurs publics ou privés.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.cercleorion.com

Sommaire

Introduction	4
PARTIE I – Une défense conçue pour une conjoncture post-Guerre froide	5
I. Perspectives historiques	5
1. Une défense conçue pour la puissance dans la bipolarité	5
2. Une armée adaptée au format expéditionnaire	6
II. Le retour de la guerre sur le sol européen bouleverse l'équilibre de la défense française	7
PARTIE II – Une défense amenée à s'adapter aux conséquences de la guerre en Ukraine	8
I. La défense française possède des atouts qui la rendent unique en Europe	8
1. La pertinence de notre dissuasion nucléaire	
	9
1. La pertinence de notre dissuasion nucléaire	9 9
 La pertinence de notre dissuasion nucléaire	9 9 10
 La pertinence de notre dissuasion nucléaire Une armée en constante adaptation : les projets en développement Cependant, la défense française doit remédier à un certain nombre de faiblesses pour être prête au combat de haute intensité Aussi, la politique de défense française doit-elle être approfondie pour garantir la 	9 9 . 10 11
1. La pertinence de notre dissuasion nucléaire 2. Une armée en constante adaptation : les projets en développement II. Cependant, la défense française doit remédier à un certain nombre de faiblesses pour être prête au combat de haute intensité III. Aussi, la politique de défense française doit-elle être approfondie pour garantir la sécurité de l'Europe	9 9 . 10 11 11

Introduction

Un an jour pour jour après le déclenchement de « l'opération militaire spéciale russe » visant à conquérir l'Ukraine et à étendre sa zone d'influence jusqu'à la frontière roumaine, l'OTAN a montré sa résilience et sa détermination à soutenir une armée sur le champ de bataille, l'Allemagne a annoncé une progression dans la programmation de ses forces armées qui aurait été inenvisageable jusqu'alors, l'Union européenne a montré sa capacité à faire œuvre collective pour accueillir près de 5 millions de réfugiés de guerre et à octroyer le statut d'Etat candidat à l'adhésion alors que cette procédure bureaucratique peut prendre plusieurs décennies. A l'instar de la crise de la Covid, avant laquelle il aurait été de même inenvisageable que l'Union européenne emprunte elle-même sur les marchés financiers, force est de constater que la crise force le destin.

Dans le domaine militaire en particulier, cette crise européenne interroge les démocraties occidentales soutenant l'Ukraine. Comment une démocratie doit-elle investir pour faire face à la menace de renversement de régime politique par une puissance peu soucieuse — c'est une litote, du bien-être collectif et du pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple ? Combien sommesnous prêts à réserver à nos forces armées conventionnelles pour défendre ce que nous avons bâti ensemble en tant que Nation ? Combien sommes-nous prêts à réserver à notre force de dissuasion nucléaire qui, si la dissuasion fonctionne, ne doit jamais être employée, pour empêcher toute agression contre notre territoire ?

Les Etats baltes que sont l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont en voie de répondre aux deux premières questions plus précocement que la France. Directement dans le viseur des manœuvres d'intimidation de l'aviation militaire russe – et, à ce titre, protégées par les forces de l'OTAN assurant la police du ciel, visées par des cyberattaques, ces pays ont pris conscience qu'une démocratie ne fonctionne que si elle assure elle-même sa pérennité en étant consciente de la valeur morale du patrimoine à préserver.

Si les questions de défense en France ont pu faire l'objet de récentes polémiques ou sont minimisées par certaines forces politiques qui y voient l'apogée de quelque toxicité sociale, notre pays hérite d'une tradition militaire qui n'a pas sombré au sortir de la Guerre froide et de nombreux atouts. En Europe, seule la France est en mesure de réaliser une manœuvre dissuasive démonstrative avec ses forces stratégiques en réponse aux menaces d'apocalypse nucléaire venant du pouvoir russe.

Malgré cela, les spécialistes s'accordent sans équivoque sur l'impréparation de la France au combat de haute intensité. Alors que la guerre en Ukraine vient rappeler que cette hypothèse n'est jamais éteinte, il importe pour le débat public de dégager les enjeux de la remontée en puissance de l'armée française en termes de forces conventionnelles – celles qui sont engagées dans les conflits, et de crédibilité politique. Cette crédibilité politique, à l'ère nucléaire et du monde multipolaire, est fondamentale compte tenu de la nécessité de « gagner la guerre avant la guerre », selon la vision stratégique du chef d'état-major des armées actuel, le Général BURKHARD.

Le présent rapport entend montrer comment les évolutions récentes, historiques, politiques et géostratégiques ont abouti à la situation actuelle où il devient nécessaire pour l'exécutif, via la loi de programmation militaire, d'établir un plan de renforcement de nos forces armées. Au travers de ces multiples dimensions disciplinaires qui épousent les multiples dimensions des conflits à l'ère numérique – air, mer, terre, espace, cyberespace, dans de multiples formes – confrontation directe, confrontation hybride, lutte d'influence, attaques informatiques et réputationnelles, il importe d'instruire la situation pour stimuler la réflexion indispensable au maintien d'une France-puissance.

PARTIE I – Une défense conçue pour une conjoncture post-Guerre froide

Nous devons envisager les aspects changeants de la défense française par rapport au paradigme originel de la Guerre froide dans un monde bipolaire où il s'agissait d'assurer son autonomie de décision au sein du camp occidental vers un paradigme multipolaire où les interdépendances sont multiples et où nulle alliance ne dispose d'une place garantie à l'abri des convoitises.

Lorsque le Général DE GAULLE revient au pouvoir en 1958, la France a intégré l'OTAN avant de refuser la Communauté européenne de la défense, le programme de dissuasion nucléaire autonome est en marche et les troupes du Pacte de Varsovie ne sont qu'à « deux étapes du Tour de France » du territoire national.

Le 24 février 2022, la France est une des têtes de pont de la puissance économique et commerciale européenne au sein de l'OTAN et voit un Etat, l'Ukraine, désireux de rejoindre l'OTAN et l'Europe, être attaqué par la Russie qui cherche à asseoir une zone d'influence. Le soutien militaire à apporter à l'Ukraine qui doit mener un conflit de haute intensité met en question notre capacité à disposer d'une armée suffisamment dotée en ressources humaines et matérielles pour mener un conflit de même nature.

C'est cette rupture politique subie qu'il convient d'analyser.

I. Perspectives historiques

1. Une défense conçue pour la puissance dans la bipolarité

L'intégration de l'OTAN en 1949 s'inscrit dans le cadre de l'apaisement, par l'effet de l'entente diplomatique des vainqueurs occidentaux de la Seconde Guerre mondiale, de la volonté française de voir disparaître la puissance allemande. En effet, la France cherche à conclure des accords de défense bilatéraux ouvertement dirigés contre l'Allemagne en dépit de la destruction de la puissance militaire de cette dernière et de la cessation de son existence en tant qu'Etat. En témoignent les traités de Dunkerque (avec le Royaume-Uni en 1947) et de Bruxelles (portant création de l'Union de l'Europe occidentale en 1948). Toutefois, c'est le cadre multilatéral en incluant les Etats-Unis qui va s'imposer compte tenu de la mise en place progressive du « rideau de fer » et suite à la première crise de Berlin, prélude à la création des deux Allemagne et à l'institution des deux blocs.

À partir des années 1960, la France a développé sa propre force de **dissuasion nucléaire**. La constitution de cette force autonome répondait au « traumatisme de 1940 » afin de s'assurer que, même dans le cadre de l'OTAN, la garantie ultime de la survie de la France ne reposerait que sur ellemême. Cela se conjugue avec la mise en place d'un régime politique à tendance présidentialiste, celui de la Vème République, où le Président de la République peut endosser les pouvoirs exceptionnels en cas de menace pour les institutions, l'indépendance de la Nation ou l'exécution de ses engagements.

Il n'est pas anodin de relever que les constitutionnalistes ont qualifié cet article de « constitutionnalisation de l'appel du 18 juin 1940 ». La puissance du Président élu au suffrage universel sur le plan interne est au service de la puissance externe qui se manifeste par une force de dissuasion autonome des Etats-Unis, par contraste avec la force de dissuasion britannique qui repose sur des technologies et des licences américaines.

La fin de la Guerre froide rendant hautement improbable l'irruption du conflit de haute intensité à nos portes, la professionnalisation de l'armée intervient avec la suspension du service militaire décidée par le Président CHIRAC. Cette décision repose sur le constat que les armées doivent répondre à des défis qui ne se cantonneront plus à la défense du territoire national ou des Etats liés par des accords de défense mais à des menaces multiples nécessitant une adaptation et un aguerrissement permis uniquement par des soldats professionnels.

2. Une armée adaptée au format expéditionnaire

Parallèlement à la vague de décolonisation de 1960, la France établit des accords de défense avec certains pays africains (une vingtaine). Avec la fin de la Guerre froide, le **format dit expéditionnaire**, consistant à organiser les forces de manière à intervenir promptement et efficacement à distance est plébiscité par le pouvoir politique comme la principale forme d'action de l'armée française.

Les *Livres blancs pour la défense nationale*, dès la Présidence de Georges POMPIDOU, font d'ailleurs référence aux scénarios de « projection de puissance ». Le format expéditionnaire de l'armée française a été utilisé dans de nombreuses opérations militaires au cours des dernières décennies, comme la guerre du Golfe en 1991, la guerre en Afghanistan en 2001 et la guerre contre l'État islamique en Irak et en Syrie en 2014.

Le **porte-avions**, accompagné de son **groupe aéronaval** (pétrolier ravitailleurs, frégates de surveillance, de défense et d'intervention, sous-marin d'attaque...), rend le modèle expéditionnaire français particulièrement efficace compte tenu de la grande autonomie dont il dispose grâce à sa propulsion nucléaire et au principe de liberté des mers reconnu par le droit international.

Le format expéditionnaire nécessite des dispositions particulières. L'effort doit être porté en amont sur l'interopérabilité. L'armée française travaille en étroite collaboration avec les forces armées d'autres pays, ce qui lui permet d'agir plus efficacement en coalition. Les forces armées sont capables de présenter une flexibilité pour s'adapter rapidement à des situations changeantes sur le terrain. Enfin, la logistique doit être en mesure de répondre aux besoins de déploiement.

*

II. Le retour de la guerre sur le sol européen bouleverse l'équilibre de la défense française

Tout change le 24 février 2022. L'existence d'une force de dissuasion nucléaire autonome et le format expéditionnaire de nos forces armées sont susceptibles de laisser des lacunes à notre capacité de défense. L'irruption du conflit de haute intensité sur le sol européen rend dépassé le paradigme originel mentionné précédemment. Il convient de s'interroger sur les espaces à combler pour que les forces armées françaises soient en mesure de mener un tel conflit.

Le cadre otanien de la défense française a entrainé un déploiement des forces françaises dans les Etats baltes et en Pologne dans le cadre du renforcement de la posture de l'Alliance. En Roumanie sont déployés 500 soldats français dans le cadre d'un contingent franco-néerlandais de troupes terrestres baptisé « Opération Aigle ».

L'effort se concentre cependant sur les trois Etats baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie). La posture renforcée de l'Alliance dissuade toute action offensive de la Russie contre ces Etats, membres de l'OTAN depuis 2004. Les exercices militaires et la police du ciel en sont les deux principales missions. S'agissant de la police de l'air, quatre Mirage sont régulièrement déployés afin d'assurer des missions d'interception éventuelles d'avions de chasse russes.

C'est donc dans le cadre de l'OTAN en Europe, et non dans la projection de puissance sur d'autres continents, qu'opère prioritairement la France. Cela implique un changement du dimensionnement des troupes afin de les préparer à un éventuel combat de haute intensité. C'est l'une des raisons qui président à l'organisation du bien nommé « exercice Orion » au premier semestre 2023.

L'objectif de l'exercice Orion est de simuler un conflit de haute intensité comprenant des missions aériennes, de défense, d'interception, de frappe et de soutien au sol. Quelques 7 000 soldats y participeront dans le Sud de la France, y compris pour une opération amphibie prévue à Sète. Cet ensemble de manœuvres de défense collective, implique la participation d'autres pays de l'OTAN notamment l'Espagne, la Belgique et le Royaume-Uni.

**

PARTIE II – Une défense amenée à s'adapter aux conséquences de la guerre en Ukraine

Le paysage militaire de l'Europe est lui aussi bouleversé par la rupture du 24 février 2022. La guerre en Ukraine a entraîné une augmentation des dépenses militaires en Europe bien que la tendance était déjà à la hausse auparavant. Par exemple, en 2019, le budget de défense de la Pologne a augmenté de plus de 8 % par rapport à l'année précédente, tandis que celui de la Lituanie a augmenté de plus de 35 % depuis 2014. L'Estonie, la Lettonie et la Roumanie ont également augmenté leurs budgets de défense.

La rupture la plus importante est cependant celle de l'Allemagne où l'armée, dimensionnée essentiellement pour des missions de protection civile, a annoncé en 2022 vouloir devenir la plus grande armée conventionnelle d'Europe.

Les nouvelles réalités stratégiques nécessitent de savoir si la France doit rester la plus grande armée conventionnelle de l'UE et quel est son degré d'implication dans l'OTAN, de manière à garantir son rôle essentiel dans la sécurité de l'Europe. Pour ce faire, il ne faut pas négliger les atouts dont elle dispose déjà et mettre en évidence les éléments à renforcer.

I. La défense française possède des atouts qui la rendent unique en Europe

Contrairement à l'Allemagne, l'adhésion politique au renforcement des capacités militaires ne souffre pas d'un déficit de popularité ni d'un antimilitarisme particulièrement enraciné. L'industrie française de défense avec un écosystème (Thales, Naval Group, MDBA, etc.) permettant le développement des armements les plus avancés, de même que ses forces spéciales et nucléaires différencient la France de ses alliés de l'UE.

L'armée française a une place importante en Europe, en tant que membre de l'Union européenne et de l'OTAN. La France est l'un des principaux contributeurs militaires de l'UE et de l'OTAN, et elle participe à de nombreuses opérations de maintien de la paix, de lutte contre le terrorisme et d'autres missions de sécurité en Europe. La défense française n'est pas négligée budgétairement par le politique étant donné que la part du budget de la défense dans le PIB s'établissait à 1,7% au début de la guerre en Ukraine contre 1,5 % pour l'Allemagne, à titre de comparaison.

Forte de son rôle dans la mise en place de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne (PESC), la France dispose d'un rôle proéminent dans le dispositif de défense de l'Europe occidentale malgré une réticence au développement des contingents intégrés à l'exception de la Brigade franco-allemande. Ainsi, ses atouts s'étendent de sa dissuasion nucléaire, politique de garantie ultime de la souveraineté nationale, ainsi que sur le développement de technologies d'avenir.

1. La pertinence de notre dissuasion nucléaire

La défense du continent européen, OTAN et UE, par la dissuasion nucléaire s'exerce par trois puissances parmi lesquelles la France occupe une place précise et singulière : la dissuasion otanienne propre, la dissuasion britannique et la dissuasion française.

Il convient bien évidemment de rappeler que l'OTAN est une alliance de défense mutuelle. Aux termes de l'article 5 du traité de Washington (1949), toute attaque armée contre un des membres en Europe entraine nécessairement une réponse proportionnée. C'est ainsi que le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves LE DRIAN a rappelé au début de la guerre en Ukraine, alors que les médias russes évoquaient une frappe préemptive sur Londres, Berlin ou Paris, que « l'OTAN était aussi une alliance nucléaire ». Pour ce faire, les Etats membres de l'Alliance comptent largement sur l'arsenal nucléaire américain, ce qui entre en contradiction avec la genèse moderne de la défense française (supra I. A.). Certains Etats hébergent des armes nucléaires américaines sur leur sol, sous double clé, pour qu'elles leur soient cédées en cas d'attaque contre l'OTAN.

La dissuasion nucléaire britannique, dépendant de technologies et de licences américaines, se base exclusivement sur des sous-marine nucléaires lanceurs d'engins. La mise en œuvre de cette force est susceptible d'être déterminée par les « lettres de dernier recours » (letters of last resort) rédigées par chaque Premier ministre lors de son entrée en fonction. Parmi les options figurent l'ordre de se placer sous commandement américain en cas de destruction présumée du pays par des armes nucléaires, afin d'exécuter conjointement la rétorsion.

A ces deux modes de dissuasion nucléaire, qui reposent sur l'interopérabilité avec les systèmes américains et qu'on peut donc qualifier d'associatifs, s'ajoute la dissuasion française. En tant que membre de l'OTAN, les forces françaises ont un rôle similaire à jouer en matière de dissuasion. En effet, le concept stratégique de l'OTAN approuvé au sommet de Madrid de 2022, prévoit : « Les forces nucléaires stratégiques de l'Alliance, et en particulier celles des États Unis, sont la garantie ultime de la sécurité des Alliés. Les forces nucléaires stratégiques indépendantes du Royaume-Uni et de la France ont un rôle de dissuasion propre et contribuent de manière significative à la sécurité globale de l'Alliance. Le fait que ces Alliés aient chacun un centre de décision distinct concourt à la dissuasion en compliquant les calculs d'adversaires potentiels. »

Toutefois, ce rôle est différent de celui du Royaume-Uni compte tenu du fait que la France n'est pas membre du groupe des plans nucléaires de l'OTAN et conserve donc une **totale liberté de décision sur sa posture nucléaire**. De même, les technologies concourant à la dissuasion demeurent françaises, sans préjudice des accords en matière de développement de calculateurs pour la simulation nucléaire et du partage d'informations avec le Royaume-Uni dans le cadre des Accords de Lancaster House de 2010. Cette indépendance conforte encore davantage la doctrine otanienne en « compliquant le calcul d'adversaires potentiels ».

2. Une armée en constante adaptation : les projets en développement

Dans la mesure où la dissuasion ne fonctionne que tant que l'emploi des armes nucléaires n'est pas nécessaire, l'armée française mène actuellement plusieurs projets pour **moderniser ses équipements et renforcer ses capacités**. Certains de ces projets se basent sur une coopération binationale ou européenne. Le programme FREMM (frégates multi-missions) concerne la **Marine**. Il vise à la construction de 10 frégates de ce type, dont 8 sont déjà en service.

Le programme *Scorpion 2*, lancé en 2020, vise à remplacer les équipements de l'**armée de terre**. Celui-ci comprend de nouveaux véhicules blindés polyvalents Griffon, qui remplaceront le véhicule de l'avant blindé (le VAB, dont des exemplaires ont été livrés à l'Ukraine), ainsi que de chars Leclerc rénovés. L'objectif de ce programme est de doter l'armée française de capacités adaptées aux opérations conventionnelles. Dans la continuité, il est prévu à l'horizon 2040 de mettre en production des chars développés en coopération franco-allemande dits MGCS.

Concernant l'armée de l'air, le projet d'avion de combat franco-allemand SCAF a connu certaines hésitations du côté français compte tenu de l'achat par l'Allemagne d'avions américains compatibles avec les missions de dissuasion dans le cadre du partage nucléaire des armes américaines stationnées en Europe dans le cadre de l'OTAN, dont la France ne fait pas partie. Cependant, les frictions diplomatiques franco-allemandes de début 2023 ont manifestement permis de mettre au clair les ambitions des deux pays sur ce projet et de réaffirmer la détermination à poursuivre le projet, à en juger par les déclarations respectives des ministres chargés des forces armées des deux pays.

Dissuasion nucléaire et développement de programmes d'armement ambitieux font de la France une puissance militaire singulière et respectée en Europe. A l'avenir, notre défense devra remédier à ses faiblesses logistiques si elle entend maintenir ce rang.

II. Cependant, la défense française doit remédier à un certain nombre de faiblesses pour être prête au combat de haute intensité

Compte tenu de la stratégie de déstabilisation hybride menée par la Russie contre les démocraties occidentales, qui s'ajoute au rehaussement stratégique induit par l'attaque de l'Ukraine, les capacités de la défense française font défaut dans les domaines indispensables pour les conflits futurs : munitions, avions de combat, FDI, cyber... Il convient donc d'effectuer un état des lieux des domaines à renforcer.

Les auditions estivales des chefs d'état-major des armées ont permis de mettre en évidence les principaux besoins pour équiper une armée opérationnelle prête au combat de haute intensité :

- En ce qui concerne l'armée de terre: la défense sol-air, les drones, l'artillerie de longue portée et les véhicules de franchissements d'obstacles naturels. A cet égard, 18 des 76 canons Caesar ont été envoyés en Ukraine, ce qui appelle une restauration rapide des moyens de frappe en la matière.
- En ce qui concerne l'armée de l'air, le nombre d'avions de chasse s'établit à 195 soit une capacité trois fois inférieure à celle disponible pendant la Guerre froide. L'objectif optimal serait de disposer de 225 appareils, d'après le général MILLE.
- En ce qui concerne les capacités navales, les frégates de défense et d'intervention (FDI) ne sont pas en nombre suffisant compte tenu d'un prélèvement pour livraison à la Grèce.

Aux côtés des frégates de défense aérienne (FDA) au nombre de deux et des frégates multi-missions (FREMM), les FDI ont la capacité polyvalente d'opérer dans tous les domaines de lutte : antinavire, anti-aérien, anti-sous-marin, menaces asymétriques et projection de forces spéciales. Les FDI sont des navires innovants à de nombreux égards. En particulier, l'utilisation d'un radar à panneaux fixes doté de capteurs numériques démultiplie leur capacité de détection des avions et des missiles adverses, face auxquels le temps de réaction peut n'être que de quelques minutes voire quelques secondes.

Au nombre de cinq, la première FDI serait livrée à la marine nationale à partir de 2024 et la livraison des quatre autres navires s'échelonnerait normalement jusqu'à la fin de la décennie. Si la première des FDI, dont la construction à Lorient a commencé en 2019, sera bien livrée à la Marine française en 2024, ce sont les deux exemplaires suivants qui seront prélevées sur la série pour être livrés à la Grèce, en 2025. La date de livraison de la troisième FDI grecque n'est pas encore arrêtée mais pourrait être 2026. Cette situation est susceptible de retarder la livraison des quatrième et cinquième frégates FDI en 2031 et 2032.

L'effort doit aussi se concentrer sur le stock de munitions ainsi que la logistique afin d'assurer la mobilité des unités déployées hors du territoire national sans dépendre de puissances étrangères.

III. Aussi, la politique de défense française doit-elle être approfondie pour garantir la sécurité de l'Europe

Pour mettre notre défense en adéquation avec les exigences actuelles, le Cercle Orion préconise d'utiliser astucieusement les alliances stratégiques existantes, d'investir dans la logistique aérienne, de reconstituer nos stocks d'armement et de hausser la préparation des troupes au sol.

La question de savoir si l'armée française est prête pour un conflit de haute intensité est complexe et dépend de nombreux facteurs tels que les menaces perçues, les ressources disponibles et les capacités actuelles de l'armée française.

1. Propositions relatives à la préparation des ressources humaines et matérielles

Investir dans **la formation et l'entraînement** : les forces spéciales doivent être constamment entraînées pour être prêtes à faire face à toutes les situations. Des investissements accrus dans la formation et l'entraînement permettront aux forces spéciales de rester au plus haut niveau de compétence et de performance.

En ce qui concerne la **cyberdéfense** : Les cyberattaques visant des hôpitaux témoignent que ce champ de conflictualité est dépourvu d'inhibiteurs moraux. Par conséquent, il importe de renforcer sensiblement nos capacités de défense en la matière et nos capacités offensives. La formation et le recrutement de professionnels de la cybersécurité est essentielle pour renforcer la défense. Il importe d'avoir une politique de recrutement attractive pour attirer des talents.

La collaboration avec l'écosystème de la sécurité des systèmes d'information revêt une importance toute particulière. Les entreprises possèdent souvent des informations et des compétences spécifiques en matière de cybersécurité. En travaillant avec elles, la France pourrait bénéficier de leur expertise et leur faire bénéficier de son expérience.

Enfin, compte tenu de la vulnérabilité de chaque internaute pouvant concourir, par la mise en réseau, à une vulnérabilité sur une infrastructure critique, il importe également de sensibiliser largement le public à la sécurité informatique.

2. Propositions relatives à la politique de défense

Si la France veut demeurer la première puissance militaire d'Europe, il importe de **renforcer les partenariats stratégiques** avec les puissances extra-européennes telles que les Emirats arabes unis, où elle dispose déjà d'une base, ainsi que de Djibouti qui constitue un véritable *hub* idéalement situé dans la corne de l'Afrique. Il peut être utile de renforcer les rotations même d'exercice sur ces bases afin de s'exercer à la projection de forces pouvant être réceptionnées à la Réunion ou dans le Pacifique, afin de montrer la crédibilité toujours maintenue des capacités de projection de forces.

En ce qui concerne les **munitions**, il est indispensable qu'une puissance nucléaire dispose des stocks suffisants pour se défendre à haute intensité même si cette hypothèse peut sembler éloignée, et non de stocks qui seraient épuisés au bout de quelques jours. Dans le cas contraire, toute surprise stratégique exposerait notre pays à un risque d'escalade.

Attaché à l'idée de France puissance, le Cercle Orion préconise le maintien de la force de dissuasion nucléaire indépendante, des capacités afférentes en matière de renseignement de nature à assurer l'autonomie de décision ainsi que le maintien en condition avancée des forces spéciales existantes.

Enfin, le Cercle Orion promeut le maintien d'une culture stratégique nationale propre, avec un écosystème de cercles de réflexion organisés autour d'Instituts publics comme l'IHEDN, l'Ecole de guerre, comme décentralisés, afin de stimuler la réflexion sur les enjeux stratégiques.

Bibliographie

- OTAN, Concept stratégique, 2022, https://www.nato.int/strategic-concept/fr/, consulté le 19 février 2023.
- Présidence de la République, *Livre blanc sur la défense*, 1972, https://mjp.univ-perp.fr/defense/lb1972.htm, consulté le 19 février 2023.
- Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Revue nationale stratégique, présentée le 9 novembre 2022 à Toulon par le Président de la République, http://www.sgdsn.gouv.fr/communiques presse/revue-nationalestrategique-2022/, consulté le 19 février 2023.
- Etat-major des armées, *Vision stratégique du chef d'état-major des armées*, octobre 2021, https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ema/211022 EMACOM Vision StrategiqueCEMA FR Vdef HQ%20%282%29.pdf, consulté le 20 février 2023.

Pour lire nos dernières publications et faire acte de candidature :

Contact : contact@cercleorion.com Site Web : www.cercleorion.com

